

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet contre un paiement non remboursable de **800 000** GNF (Huit cent mille Francs Guinéens) dont le paiement s'effectuera comme suit :

- 1) **30%** du montant seront versés dans le compte N°2011000307 à la BCRG au bénéfice de l'ARMP.
- 2) **70%** au Trésor Public (compte N°4111071)

Les offres doivent comprendre une garantie (caution) de **1,5%** du montant de la soumission (d'une validité de 120 jours) en francs Guinéens, rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Direction Nationale des Marchés Publics (D.N.M.P) au plus tard le **Judi 13 Juillet 2017 à 10 heures précises.**

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt dix 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse : salle de réunion de la Direction Nationale des Marchés Publics quartier coronthie près du Gouvernorat 3^{ème} étage immeuble Kanfrandé le **Judi 13 Juillet 2017 à 10 heures précises.**


Le Ministre
Abdoulaye Kalil KONATE